



## Vente d'une voiture achetée à crédit

Par **tikouti**, le **08/10/2008** à **14:27**

J'ai acheté une voiture neuve en avril 2007, et l'ai financé en faisant un emprunt de la valeur totale de la voiture, c'est à dire que je n'ai fait aucun apport financier.

La durée du prêt est de Cinq ans depuis la date d'achat.

La voiture n'a aucun gage en préfecture.

Puis je la vendre à un particulier qui s'en porte acquéreur?

Existe-t-il d'autres gages que celui de la préfecture?

Par **domi**, le **08/10/2008** à **17:19**

Bonjour, êtes-vous certain que le véhicule n'est pas gagé puisque vous l'avez acheté à crédit ? Si vous le vendez, vous devrez de toute façon rembourser l'organisme qui l'a financé. Domi

Par **Visiteur**, le **08/10/2008** à **19:04**

Effectivement, d'autant plus s'il s'agissait d'un prêt "affecté".